



Le 6 juillet 2018

Express-inFO

Comité de suivi « sécurité routière » du 5 juillet 2018

Chaotique jusqu'au bout...

Rappel des épisodes précédents...

- Une première vague de décroisement conduite dans l'urgence et la précipitation (à quelques jours du transfert de plusieurs centaines d'agents au ministère de l'Intérieur au 1^{er} janvier 2018, il aura fallu mettre en demeure la SG du MTES (courrier consultable [ici](#)) et intervenir auprès du Secrétaire général du gouvernement pour obtenir un minimum d'informations.
- Une deuxième vague plus compliquée (agents à temps partiel sur la sécurité routière, organisation des services et fiches de postes à revoir, question de l'encadrement...) et pourtant abordée dans un calendrier aussi délirant.
- Des **textes de mise en œuvre signés** en écartant la plupart de nos principales revendications (calendrier, maintien de rémunération pour les agents « non volontaires »)
- Une ambition du gouvernement affichée en matière de **conduite autonome**...qui se confrontera à l'erreur majeure constituée par ce décroisement !

Les constats de FO en introduction

Si le ridicule ne tue pas, il nuit gravement à la crédibilité de l'administration et à l'intérêt des agents ! Une note de gestion signée le 23 avril après un mois de silence suite au dernier comité de suivi...pour mieux **rejeter en bloc** toutes les propositions constructives de FO. Une **note** récupérée par FO via le ministère de l'Intérieur et jamais diffusée aux OS du MTES avant que le lièvre ne soit levé en CTM du 4 mai.



Le bêtisier « sécurité routière » continuera donc jusqu'au bout !

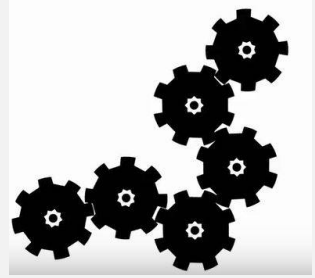
Pour assurer le suivi de la « qualité du dialogue social » sur ce dossier mal parti dès le démarrage, FO a demandé son inscription à l'ordre du jour du CT des DDI du 14 juin, pour obtenir le taux de réunion des CT locaux qui devaient être tenus sur la phase 2 de décroisement avant le 18 mai. Information non disponible à l'époque. Nous sommes aujourd'hui impatients de disposer de l'estimation des organisateurs, de même que l'avancement des entretiens individuels ou encore les données ressortant des remontées des DREAL opérées au 30 juin.

Sur le fond de ce sujet de politique publique, les dernières annonces du gouvernement en rapport avec l'impulsion à donner au développement de la conduite autonome confirment les analyses de FO, portées dès l'origine des premiers décroissements de 2012 : **à savoir qu'il est contre-productif de séparer les compétences infrastructures/éducation routière/répression** (même si l'UNSA s'est félicitée du décroisement en ouverture). **L'histoire nous donnera sans doute raison...FO restant attachée à ce que les parcours professionnels des agents MTES continuent à alimenter les compétences correspondantes, histoire de limiter les dégâts !**

A retenir...

Sur la base d'une synthèse non encore stabilisée :

- Réunion des CT locaux : une majorité aurait été organisée...à savoir sur quelle base c'est autre chose !
- Liste des agents décroisés : tous les services ont fait remonter leurs propositions dans les temps (donc y compris ceux qui n'ont pas tenu leur CT...)
- Ces agents représentent 222 ETP (pour une cible de 232 ETP) répartis de la manière suivante:
 - 33 A/A+, 119 B, 68 C, 2 OPA
- Des positions administratives réparties ainsi :
 - PNA 57 %, Intégration directe 18 %, Détachement 16 %, Cigem 6 %, MAD/contrat 3 %



Sur ce sujet, à la demande de FO, la DRH du ministère de l'Intérieur précise que les demandes de détachement sur corps du MI ont été instruites au niveau national, en apportant une attention particulière à la correspondance entre missions exercées et compétences du corps d'accueil potentiel (notamment les demandes de détachement sur le corps de TS-SIC. Les décisions auraient été notifiées aux directions concernées pour information des agents. Le MI faisant au passage la promotion de ses corps et demandant aux OS de relayer le message (sic...) : inutile, le DRH du MTES s'en charge (pire des RIFSEEP, masse salariale rendue...) !

Au delà de la présentation de ce bilan intermédiaire, FO a rappelé certains de ses points de vigilance pour la suite :

- Publication des postes « sécurité routière » dans la liste de postes vacants du MTES (engagement apparemment déjà oublié)
- Mise en place de modalités de gestion et de circuits d'harmonisation (indemnitaire, promotions) permettant pour les agents en PNA d'échapper au syndrome du « loin des yeux, loin du cœur » (comme les agents des SIDSIC)
- Cartographie indispensable des agents décroisés bénéficiant de la NBI pour éviter les erreurs du passé !
- Prise d'arrêté « contingent d'emplois fonctionnels » nécessaire pour la fluidité des carrières des ITPE et l'attractivité des postes du MI
- Prise en compte des besoins du ministère de l'Intérieur en matière de recrutement en sortie des écoles du MTES (ce dernier n'ayant visiblement pas questionné le MI cette année...)
- Maintien du lien avec le CEREMA sur la politique de sécurité routière (le MI se disant très intéressé pour cela, notamment en matière de formations)

Et maintenant ?

- Prise des arrêtés et constitution des dossiers de prise en charge des agents à l'automne
- Consultation des CAP du MTES sur la base de la liste nominative des agents décroisés, et des éventuels recours